

Contribution du groupe Drôme au sujet de l'augmentation des frais administratifs

Version du 28 octobre 2023

Nous ne trouvons pas justifié la décision d'augmenter les frais administratifs pour les adhérents professionnels. En effet, ceux-ci ont déjà été augmentés il y a seulement trois ans. Les éléments chiffrés fournis dans la version précédente ne sont pas forcément justes et pourraient modifier la compréhension de cette contribution qui reste valable sans eux.

Si la raison est de combler un déficit chronique, pourquoi faire porter l'effort uniquement sur les professionnels et non pas sur l'ensemble des adhérents ? Mais de tout façon, cet ajustement serait comme remplir un seau troué ; nous connaissons très bien les raisons de ce déficit ; il faudrait avoir le courage de s'affronter au problème, plutôt que de le contourner et agir timidement.

Par contre, si cette augmentation de 10 € des frais administratifs (ce qui correspond à 10 000 € pour 1 000 adhérents pro) correspondrait à un budget pour mettre en place des solutions pérennes à la gestion de la mention tout en donnant plus d'autonomie aux COMAC locales et développer le SPG, nous l'accepterions de bonne grâce pourvu que cela soit voté par les groupes ou par le CF et que la destination de cet argent soit écrite clairement. Ainsi, nous proposons la création d'un outil (informatique) accessible à toutes les COMAC et au Service de Gestion de la Mention. Toutes les données seront accessibles à l'ensemble des COMAC, ce qui créera une transparence dans les prises de décisions. Ce sera aussi une source d'informations, lorsque une COMAC se posera des questions, elle pourra aller voir comment les autres ont traité le problème (Bien sur, un jeu d'habilitation sécurisera les données de chaque COMAC). Pour cela, le groupe Drôme possède les compétences pour planifier, budgéter et suivre ce projet, et fort probablement des personnes dans d'autres groupes locaux. Au préalable, le groupe Drôme se rapprocherait du groupe de travail « Réflexion sur le circuit d'attribution de la mention à N&P » pour coordonner les actions et suivra les travaux de la commission gouvernance sur le cercle « cogestion de la mention » pour être en phase avec le futur fonctionnement de l'échelon national. Cette option rendrait l'augmentation de 10 € provisoire et permettrait même de diminuer les frais administratifs existants pour l'avenir.

Nous vous demandons de distribuer cette contribution aux COMAC locales et aux délégués fédéraux et de l'inscrire à l'ordre du jour du prochain CF (physique si il est proche, sinon téléphonique).

En espérant que vous évalueriez à sa juste mesure cette contribution qui ne se veut pas obstructive, mais constructive en acte vers un meilleur SPG.

Le groupe Drôme

Contribution au sujet des adhérents isolés

Je me permets de vous écrire cette contribution en tant qu'adhérent qui, avec l'aide d'anciennes salariées, a œuvré pour la diminution du nombre des adhérents isolés.

Le souhait d'augmenter les frais d'enquêtes pour les adhérents isolés appartenant à des groupes ou pas si isolés que cela, pose de graves questions de cohérence pour notre association :

Les adhérents isolés sont souvent des adhérents de longue date qui ont pris la mauvaise habitude de payer un service fourni par l'association un peu comme les certificateurs de la Bio (en plus humain).

Payer : ces adhérents en ont l'habitude ! Payer plus cher : découragera les adhérents les plus précaires en quittant N&P, mais ne changera pas grand chose pour les autres.

Par contre d'un point de vue associatif, c'est à dire collectif, la décision de faire payer plus cher certains adhérents isolés, fait passer un statut (adhérent isolé) de provisoire à un statut qui peut être définitif. Cela institue une situation qui entre en contradiction avec la philosophie du SPG et en accepte une forme d'échec.

D'un point de vue des groupes locaux concernés, cela impliquera un risque d'effritement de la cohérence entre les adhérents, entre ceux qui participent au SPG et ceux qui ne participent pas avec l'aval de la fédération.

Je connais les difficultés financières de la fédération, mais je rappelle, si besoin, que **les solutions ne viendront pas du fait d'avoir plus d'adhérents, mais plus de participants.**

Il serait souhaitable de poursuivre la démarche propre à N&P : expliquer, accompagner... et si malheureusement, certains adhérents ne comprennent pas le besoin de participer au développement de la politique de N&P, c'est à dire du SPG, s'en séparer.

J'aimerais que cette contribution soit diffusée aux différents groupes et COMAC locales pour mener une réflexion collective, afin d'élaborer un programme cohérent sur la diminution des adhérents isolés et s'en donner les moyens tant humains que financiers (nous avons besoin de nous donner des priorités au vu des finances de la fédération). Que les personnes sensibilisées à ce problème se fassent connaître pour créer ensemble un nouveau groupe de travail et tenter de régler cette question.

NB : J'ai soumis préalablement ce texte au groupe Drôme qui le soutient. Il peut donc être considéré comme une contribution de groupe.

Bruno Piacenza, adhérent du groupe Drôme de N&P